



**Syndicat des
chargées et chargés de cours
de l'Université de Montréal**

**Infolettre
23 avril 2018
vol. 3, no 8**

Capsules vidéo SCCCUM

Invitation à une assemblée générale

Dans la capsule que vous trouverez ci-dessous, le président du SCCCUM, Pierre G. Verge, vous invite à être présents en grand nombre à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le [27 avril 2018 à 9 h 30](#) au B-2305 du pavillon Jean-Brillant.



*******RAPPEL*******

AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Date : Le vendredi 27 avril 2018

Heure : 9 h 30

Pavillon : 3200, rue Jean-Brillant

Local : B-2305

Chères et chers membres,

Vous êtes convoqués à l'Assemblée générale statutaire du 27 avril prochain. Lors de cette assemblée, le Conseil exécutif présentera son bilan de l'exercice 2017-2018. Ensuite, des élections seront tenues afin de pourvoir, pour des mandats de deux ans, quatre (4) postes au conseil exécutif (vice-présidence à la convention collective, vice-présidence aux affaires syndicales, vice-présidence aux relations intersyndicales et vice-présidence à la vie universitaire) et un poste au comité de la convention collective. Pour lire les descriptifs des postes, cliquez [ici](#).

Pour poser votre candidature à l'un de ces postes, remplissez la [Fiche de candidature – Postes électifs](#), et faites-la parvenir au secrétaire-trésorier (luc.leclerc@scccum.ca). Toute fiche de candidature devra être reçue **au plus tard le 24 avril 2018, à 9 h 30**. Si vous souhaitez poser votre candidature à plus d'un poste, vous devez remplir une fiche de candidature pour chacun des postes.

Il y aura également une élection afin de pourvoir les trois postes du comité de vérification des finances pour un mandat d'un an. Pour l'élection à ce comité seulement, le président d'élections recevra les candidatures **en séance**. Si vous ne pouvez vous présenter à l'assemblée, remplissez [la fiche de candidature](#) appropriée et retournez-la au secrétaire-trésorier.

Le SCCCUM a préparé un document qui décrit le processus électoral prévu aux statuts du syndicat. Nous vous invitons à le lire avec attention ([cliquez ici](#)).

Nous vous rappelons que les frais de garderie et de stationnement vous seront remboursés pour l'occasion, selon les barèmes en vigueur au SCCCUM.

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et élection d'une présidence d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 2018
4. Bilan du conseil exécutif pour l'exercice 2017-2018
5. Période de questions
6. Élections :
 - o Conseil exécutif (4 postes)
 - o Conseillère ou conseiller à la convention collective (1 poste)
 - o Comité de vérification des finances (3 postes)
7. Nomination des signataires des effets bancaires
8. Divers
9. Clôture de l'assemblée

Luc Leclerc
Secrétaire-trésorier

Invitation à une conférence intersyndicale sur la santé au travail

Dans le cadre de la semaine québécoise de la santé mentale, qui se tiendra du 7 au 13 mai prochain et qui a pour thème « Agir pour donner du sens », les membres de la CASUM, dont le SCCCUM, sont heureux d'inviter la communauté universitaire à une conférence qui aura lieu le jeudi 10 mai prochain de 12 h 15 à 13 h 15 à la salle P-310 du pavillon Roger-Gaudry.

Le Dr Hugues Cormier, maître en santé des populations et professeur à la Faculté de médecine où il dirige le [Centre PRÉSENCE, mindfulness et médecine intégrative](#), présentera cette conférence ayant pour thème « Trouver une certaine paix dans un monde frénétique ». Les personnes présentes seront invitées à apprivoiser la méditation. Les membres de l'équipe SST du SCCCUM y seront.

Pour confirmer votre présence, veuillez nous écrire à mob@scccum.ca d'ici le 3 mai à 11 h.

AGIR

POUR DONNER DU SENS



MOUVEMENT
SANTÉ MENTALE
QUÉBEC



Promouvoir. Soutenir. Outiller.

L'Université de Montréal, « meilleur employeur » ... Vraiment?



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **menace de congédier des employé.e.s déclaré.e.s invalides.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **est déclarée de mauvaise foi par un tribunal d'arbitrage.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **a menacé de suspendre des employé.e.s pour avoir porté un t-shirt syndical.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **a mis des employé.e.s en lock-out pendant la période des Fêtes.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **n'a réglé qu'une poignée de quelque 400 griefs déposés en 2017.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **envoie des mises en demeure aux syndicats pour les faire taire.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **se plaint de sous-financement, mais octroie plus d'un million de dollars de primes aux cadres en 2017.**



L'Université de Montréal, parmi les meilleurs employeurs selon *Forbes*, **cherche une telle reconnaissance des palmarès, mais ne s'assure pas d'être reconnue comme un bon employeur par ses employé.e.s.**



Les syndicats de tous les employé.e.s de l'Université de Montréal croient que ces huit pratiques sont indignes d'un employeur qui se veut parmi les meilleurs.

Pour en savoir plus: www.facebook.com/RESUMcollectif →



Pour célébrer la journée des travailleurs et travailleuses à l'UdeM

À l'initiative du Syndicat des employés-es de soutien de l'UdeM ([SEUM-1244](#)), tous les membres du personnel de l'UdeM sont invités à prendre part à un rassemblement qui aura lieu à la **Place laurentienne, de 11 h 30 à 14 h, le mardi 1^{er} mai**. En plus de découvrir la réalité des différents corps d'emploi qui forment la communauté universitaire, cette activité sera l'occasion de revenir sur la campagne médiatique lancée par le Réseau des syndicats de l'UdeM en février dernier.

Chaque syndicat reviendra ainsi sur les vexations qui sont les siennes dans ses rapports avec l'employeur, des vexations qui touchent plus particulièrement les plus vulnérables (en particulier les employés en invalidité que l'Université menace de mettre à pied). En cas de pluie, l'activité aura lieu Chez Valère (cafétéria située au 3200, Jean-Brillant). Du café et des cupcakes seront servis.



Le SCCCUM soutient les tuteurs et les tutrices de la TÉLUQ en actes et en paroles

Michaël Séguin, vice-président aux relations intersyndicales

Plusieurs actions ont été menées par le SCCCUM pour soutenir nos collègues tuteurs et tutrices doublement menacés de mise à pied, non seulement parce qu'une partie de leurs charges d'encadrement a été reprise par un sous-traitant privé (l'Institut Matci), mais aussi parce qu'un nouveau titre de « professeurs sous contrat » s'emparera du reste.

1. Le président du SCCCUM a envoyé une lettre au président de la TÉLUQ, à la mi-mars, puis une autre à la ministre de l'Enseignement supérieur à la mi-avril, pour dénoncer la restructuration qui a cours à la Télé-Université.
2. Le Syndicat des tuteurs et des tutrices de la TÉLUQ (STTTU) en collaboration avec le SCCCUM a tenu le 13 mars un kiosque au pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal. Cette activité avait pour but d'alerter la communauté universitaire au sujet des injustices que vivent les tuteurs et tutrices à la TÉLUQ.
3. En décembre, en mars et en avril, des membres de l'exécutif du SCCCUM ont pris part à des manifestations en soutien aux tutrices et aux tuteurs de la TÉLUQ, l'une devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal et les autres devant le siège social de la TÉLUQ à Québec.
4. Le 22 mars, l'assemblée générale du SCCCUM a fait part de son soutien sans équivoque au STTTU-CSN en adoptant une proposition qui :
 - dénonce toute forme de sous-traitance qui vise à baisser les conditions de travail et de rémunération, en premier lieu en enseignement supérieur ;
 - dénonce les attaques antisyndicales de la direction de la Télé-Université (TÉLUQ) et d'appuyer la lutte du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université (STTTU-CSN) ;
 - mandate l'exécutif du SCCCUM pour qu'il écrive une lettre à la direction de la TÉLUQ dénonçant dans les termes les plus fermes son traitement des tuteurs et tutrices ;
 - mandate l'exécutif du SCCCUM pour qu'il exige de la présidence de l'UQ qu'elle interdise d'offrir à un tiers qui n'a pas de permis d'enseignement au Québec des contrats d'encadrement ;
 - mandate l'exécutif du SCCCUM pour qu'il réitère à la FNEEQ l'importance de faire pression auprès du FQPPU pour qu'un dialogue national entre professeurs et chargés de cours ait lieu, notamment afin d'aborder des enjeux comme celui de la mise à pied à peine déguisée des tuteurs et tutrices de la TÉLUQ.

Fidèle au mandat confié par les membres, le conseil exécutif du SCCCUM continuera à soutenir ses collègues de la TÉLUQ et à dénoncer la sous-traitance en enseignement supérieur, peu importe là où elle stent de s'immiscer, y compris dans notre propre université.



Le deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur est à nos portes

Michaël Séguin, vice-président aux relations intersyndicales

Le deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) se tiendra du 3 au 5 mai 2018 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Mis sur pied par une trentaine d'organisations syndicales, associatives et communautaires qui œuvrent en enseignement supérieur, dont la FNEEQ, ce rassemblement sera l'occasion d'un débat sur les orientations communes qui devraient guider le développement de l'enseignement supérieur au Québec.

Professeurs-es, chargés-es de cours, professionnels-les de recherche, personnel de soutien, personnel d'entretiens et étudiants s'y retrouveront pendant trois jours pour discuter de trois thèmes fondamentaux :

- le financement des réseaux collégial et universitaire ;
- les multiples facettes de la précarité des étudiants-es et du personnel en enseignement supérieur ;
- les principes au cœur de l'administration des collèges et des universités.

De façon plus précise, la soirée de lancement du jeudi sera l'occasion de faire le bilan des activités régionales qui ont lieu cet hiver et, avec Philippe Hurteau de l'IRIS, de réfléchir aux défis de l'heure en enseignement supérieur. Le vendredi matin sera consacré à une quinzaine d'ateliers permettant d'échanger sur les trois thèmes fondamentaux (on peut télécharger [la liste complète](#)), tandis que l'après-midi sera consacré à une plénière au cours de laquelle les participants-es pourront partager leurs solutions et pistes d'action. Enfin, la matinée du samedi sera consacrée à une discussion avec des décideurs et des personnalités politiques, dans la perspective de la campagne électorale de l'automne prochain. Seront notamment présents la ministre de l'Enseignement supérieur, le président de la Fédération des cégeps, la présidente de l'UQ et le scientifique en chef du Québec. Pour plus de détails sur la programmation, voir le <http://eges.quebec/programmation-generale/>.

Une délégation du SCCCUM sera sur place pour veiller à ce que la voix des chargés-es de cours soit bien entendue, particulièrement en ce qui concerne la nécessité d'une loi-cadre en enseignement supérieur (une position chère à notre conseil syndical). Si vous souhaitez être de la délégation du SCCCUM, contactez le vice-président aux relations intersyndicales : michael.seguin@scccum.ca.

Dates à retenir

Activités universitaires

23 avril - Assemblée universitaire (AU)

10 mai - Assemblée universitaire (AU)

Activités au SCCCUM

27 avril à 9 h 30 au B-2305 du pavillon Jean-Brillant - [Assemblée générale statutaire](#)

Activités intersyndicales

1^{er} mai de 11 h 30 à 14 h à la Place laurentienne- Rassemblement en honneur de la fête des travailleurs de tous les membres du personnel de l'UdeM

du 3 au 5 mai - [États généraux de l'enseignement supérieur \(ÉGES\)](#)

du 21 au 25 mai à Sherbrooke - [32^e congrès fédéral de la FNEEQ](#)

Activités de solidarité

28 avril à 13 h au Parc olympique - [Manifestation nationale pour la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs](#)

1^{er} mai - Fête internationale des travailleuses et des travailleurs